

TGIRT-EIBJ Waswanipi

UA 26-65, 86-66, 87-63 et 87-64

Procès-verbal de la **SEPTIÈME RENCONTRE**

Tenue le 12 juin 2017, à la salle numéro 233 des Premières Nations Cris à Waswanipi



Gouvernement régional
d'Eeyou Istchee Baie-James

APPROUVÉ LE : 28 AOÛT 2017

TGIRT-EIBJ WASWANAPI SEPTIÈME RENCONTRE

DATE : Le 12 juin 2017
HEURE : 10 h 17
LIEU : Salle numéro 233 des
 Premières Nations Cris à
 Waswanipi

PRÉSENCES
 BERNARD, Yan
 DIXON, Paul
 FILLION, Julie
 SIMARD, Anabelle

ORGANISME
 Matériaux Blanchet
 Association trappeurs de Waswanipi
 Produit forestier Résolu
 Scierie Landrienne

OBSERVATEURS

LABELLE, Éric
 LEMIEUX, Nicolas
 OUELLET, Stéphane

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt
 Gouvernement de la Nation Crie
 Gouvernement de la nation crie

INVITÉS

ARÈS, Michel
 OTTEREYES, Sydney
 OTYE, Moto
 MINH, Le

Association des Trappeurs Cris
 Waswanipi Cree First Nation
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs – Forêt
 Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs - Forêt
 Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James

ANIMATRICE

MORASSE, Johanne

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
1. Ouverture de la rencontre	La rencontre débute le 12 juin à 10 h 17.	Sur proposition de M ^{me} Annabelle Simard, dûment appuyée par M. Sydney Ottereyes, il est unanimement convenu d'ouvrir la rencontre à 10 h 17 le 12 juin 2017.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour du 12 juin 2017.	M ^{me} Morasse passe en revue les points de l'ordre du jour. Il fut convenu d'enlever le point 9 « Travaux d'exploration minière 2017.	Sur proposition de M ^{me} Annabelle Simard, dûment appuyée par M ^{me} Julie Fillion, il est unanimement convenu d'adopter l'ordre du jour avec les modifications demandées.
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 14 mars 2017.	M ^{me} Morasse passe en revue le procès-verbal. Il fut demandé d'enlever les lettres « te » à la fin du mot « Blanchette » et de ne pas traduire le mot « Scierie » (dans Scierie Landrienne) dans la liste des présences en anglais.	Sur proposition de M. Yan Bernard, dûment appuyée par M ^{me} Annabelle Simard, il est unanimement convenu d'adopter le procès-verbal avec les modifications demandées.
4. Suivi de la rencontre du 14 mars 2017	Lors de la rencontre du 14 mars 2017, il fut demandé s'il était possible de déplacer l'UA 86-66 de la TGIRT-EIBJ Waswanipi vers la TGIRT-EIBJ Matagami. Cette proposition fut adressée à nouveau lors de la rencontre du 12 juin 2017. Toutefois, les membres ont convenu de soumettre cette proposition pour analyse auprès des groupes concernés de la communauté de Waswanipi. La SÉPAQ a été remplacée par NIIBISCHII pour la gestion des Parcs d'EIBJ. M. Michel Arès transmettra à la TGIRT-EIBJ Waswanipi le nom de la personne qui remplacera M. Catherine Jobin à titre de délégué pour le siège Parcs et Réserves fauniques.	M. Michel Arès soumettra la proposition de déplacer l'UA 86-66 vers la TGIRT-EIBJ Matagami auprès des groupes concernés de la communauté de Waswanipi et reviendra sur le résultat de cette analyse à la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Waswanipi. M. Michel Arès transmettra à la TGIRT-EIBJ Waswanipi le nom de la personne qui représentera NIIBISCHII à titre de délégué pour le siège Parcs et Réserves fauniques.

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
5. Correspondance	Aucune correspondance	
6. Présentation PAFIO pour la TGIRT-EIBJ Waswanipi	<p>Le MFFP fait une présentation des modifications proposées aux PAFIO des UA 86-66, 87-63 et 26-65. M. Éric Labelle précise que toutes les cartes présentées à l'écran seront également présentées aux Maîtres de trappe. En particulier pour l'aire de trappe W -17 relativement à l'utilisation d'une gravière existante. Les personnes désireuses d'émettre des commentaires ont jusqu'au 28 juin 2017 pour les faire parvenir au MFFP.</p> <p>M. Paul Dixon soulève le problème causé par des trous creusés dans les gravières où les gens vont par la suite déposer des déchets. Il souligne qu'on ne devrait pas creuser plus creux que le niveau du sol, car ceci cause des trous d'eau. Ainsi, après usage, les pentes des bancs de graviers devraient être adoucies.</p>	
7. Présentation du rapport de consultation publique de janvier 2017	<p>Le MFFP présente les commentaires reçus lors de la consultation publique de janvier 2017. La majorité des commentaires provenaient de chasseurs désireux de ne pas avoir d'opération forestière lors de la période de chasse à l'orignal. M. Éric Labelle précise que depuis 2017, le MFFP ne fait plus parvenir une lettre à tous les détenteurs de baux d'abris sommaires ou de villégiature à proximité des zones où des travaux forestiers sont prévus au plan. Ceux-ci doivent dorénavant consulter le site web du MFFP pour obtenir cette information.</p>	
8. Enjeux, préoccupations, VOIC locaux de la TGIRT-EIBJ Waswanipi	<p>Le tableau synthèse des VOIC de la TGIRT-EIBJ Waswanipi est passé en revue par les membres.</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'objectif 2.102 de « Maintenir la productivité des écosystèmes forestiers susceptibles à la paludification » est présentement traité en comité de travail au MFFP. M.Éric Labelle précise que ceux-ci cherchent présentement un bon projet aux fins d'expérimentation à l'automne 2017. - Pour le VO « Gestion du réseau routier forestier » - « Optimisation du réseau routier forestier », le comité technique « Chemins forestiers », formé de MM. Denis Chiasson et Jean-Sébastien Roy, de M^{me} Julie Fillion, d'une personne du MFFP, du GREIBJ et de Niibiischii seront convoqué pour une première rencontre avant la prochaine TGIRT-EIBJ Waswanipi prévue le 28 août 2017. D'autres personnes de Waswanipi pourraient s'ajouter à ce comité. - Pour la valeur « Population d'originaux » et l'objectif « Maintenir ou augmenter la population d'originaux », le MFFP traitera de ce sujet aux prochaines rencontres du Groupe de travail conjoint (GTC) pour recueillir l'information cartographique auprès des membres 	<p>Le MFFP informera la table de l'avancement des travaux sur les solutions opérationnelles visant à « Maintenir la productivité des écosystèmes forestiers susceptibles à la paludification ».</p> <p>Un comité technique chemin composé de M^{me} Julie Fillion, MM. Jean-Sébastien Roy et Denis Chiasson et d'une personne du MFFP, du GREIBJ et de Niibiischii tiendront dans un premier temps une rencontre téléphonique afin d'identifier les besoins des différents utilisateurs des chemins des UA 86-66, 87-63, 87-64 et 26-65.</p> <p>Le GNC poursuit les travaux de cueillette d'information cartographique auprès du GTC relativement à la localisation des zones où des aménagements forestiers visant à</p>

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>relativement à la localisation des zones où des aménagements forestiers visant à « Maintenir ou augmenter la population d'originaux » seront priorisés.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Pour la valeur « Conservation de l'habitat du poisson » et l'objectif « Protection des frayères », le MFFP traitera de ce sujet aux prochaines rencontres du Groupe de travail conjoint (GTC) pour recueillir l'information cartographique auprès des membres relativement à la localisation des zones où des aménagements forestiers visant la « Protection des frayères » seront priorisés. - Concernant les préoccupations économiques : « Assurer la rentabilité des usines de transformation du bois », « Permettre des opérations de récolte aux meilleurs coûts », « Maintien de la possibilité forestière » et « Maintien des certifications FSC sur les terres publiques D'EIBJ », même si celles-ci ne seront pas transposées en VO, elles seront prises en compte tout au long des travaux de la table. - Les VO proposés par la SÉPAQ « Protection du paysage – Respect visuel aux lieux stratégiques pour le tourisme », « Maintien de la qualité de l'eau – Protection des lacs et cours d'eau stratégiques pour la pêche », « Accès au territoire – Identification d'un réseau stratégique, maintien des voies d'accès, optimisation des investissements sur les voies d'accès » avaient déjà été approuvés à une précédente rencontre. M^{me} Catherine Jobin a fait parvenir la liste des sites touristiques concernés et des plans d'eau au MFFP et devait se joindre au comité technique chemin. Toutefois, M^{me} Jobin n'est plus représentante de la SÉPAQ et le parc Assinica est dorénavant géré par Niibiischii. M. Michel Arès fera parvenir le nom du représentant de Niibiischii à la TGIRT-EIBJ Waswanipi dès que cette information sera connue. - Pour la valeur « Population de caribou forestier » et l'objectif « conservation du caribou », les planificateurs du MFFP respectent présentement les stratégies d'aménagement de l'habitat en place (approche de précaution 2013 et son plan et son addenda pour la harde Detour). La mise en œuvre du plan d'action gouvernemental est amorcée et des analyses techniques sont en cours. La TGIRT-EIBJ Waswanipi sera consultée sur ce plan lorsqu'il sera produit. - Pour le VO « Aménagement des habitats fauniques » et « Dans le respect de la Paix des Braves, mettre en place des modalités de planification et d'interventions 	<p>« Maintenir ou augmenter la population d'originaux » seront priorisés. Cette carte sera produite avant mars 2018. La TGIRT-EIBJ terres II sera également mise à contribution dans ce dossier.</p> <p>Le GNC poursuit les travaux de cueillette d'information cartographique auprès du GTC relativement à la localisation des zones où des aménagements forestiers visant la « Protection des frayères » seront priorisés. Cette carte sera produite avant mars 2018. La TGIRT-EIBJ terres II sera également mise à contribution dans ce dossier.</p> <p>M. Michel Arès fera parvenir le nom du représentant de Niibiischii à la TGIRT-EIBJ Waswanipi dès que cette information sera connue.</p> <p>Le MFFP fera une présentation du « Plan Caribou » à une prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Waswanipi</p> <p>Le GNC poursuit les travaux de cueillette d'information cartographique</p>

POINTS	RÉSULTATS OU SYNTHÈSES DES DISCUSSIONS	DÉCISIONS
	<p>favorisant l'aménagement faunique à l'intérieur des 25 % pour la martre et le petit gibier ». M. Michel Arès précise que Waswanipi travaille avec M. Louis Bélanger de l'Université Laval sur la production d'un plan d'aménagement sur une superficie de 10 km² où il y aura en tout temps un minimum de 50 % d'arbres de 7 m et plus d'hauteur.</p> <p>- La valeur « Maintien de la qualité de l'eau » et l'objectif « Minimiser la sédimentation causée par les opérations forestières » nécessitent un travail de cartographie. Bien que le RNI prend en compte ce sujet, ce sujet sera traité aux prochaines rencontres du GTC.</p>	<p>auprès du GTC relativement à la localisation des zones où des aménagements forestiers visant à « Maintenir ou augmenter la population de martres et de petits gibiers » seront priorités. Cette carte sera produite avant mars 2018. La TGIRT-EIBJ terres Il sera également mise à contribution dans ce dossier.</p> <p>Le GNC poursuit les travaux de cueillette d'information cartographique auprès du GTC relativement à la localisation des zones où des aménagements forestiers visant à « Minimiser la sédimentation causée par les opérations forestières » seront priorités. Cette carte sera produite avant mars 2018. La TGIRT-EIBJ terres Il sera également mise à contribution dans ce dossier.</p>
9. Travaux d'exploration minière 2017 dans les UA26-65, 86-66, 87-63 et 87-64	Présentation annulée	
10. Divers	M. Michel Arès mentionne que M. Allan Saganash prendra sa retraite bientôt et qu'une lettre sera bientôt acheminée au GREIBJ pour fournir le nom de la personne qui le remplacera à la TGIRT-EIBJ Waswanipi.	
11. Levée de la rencontre	<p>Les membres sont priés d'inscrire à leur agenda la prochaine rencontre de la TGIRT-EIBJ Waswanipi qui aura lieu le 28 août 2017 à 10 h.</p> <p>La rencontre se termine à 12 h 43 le 12 juin 2017.</p>	Sur proposition de M. Yan Bernard, dûment appuyée par M ^{me} Anabelle Simard, il est unanimement convenu de lever la rencontre à 12 h 43 le 12 juin 2017.